



## «Irremplaçables !», les jours des CRS sur les plages sont comptés

### Le Barcarès veut se battre pour garder ses sauveteurs CRS.

Dimanche soir, les sept maîtres-nageurs sauveteurs CRS de la plage du Barcarès plient bagage. Fin de saison oblige, ils s'apprêtent à troquer leur tenue légère d'été contre l'uniforme plus classique de la profession... casque et gilet pare-balles. Mais la question qui les « angoisse », confie l'un d'eux, c'est : auront-ils jamais l'occasion de hisser à nouveau la flamme ? Car l'avenir de leur mission sur les plages est pour le moins brumeux. **Selon le syndicat UNITÉ SGP POLICE-FO, tout laisse à penser que 2018 pourrait en effet être la dernière saison pour les 297 MNS CRS qui passent encore l'été sur le littoral français.** 60 ans pile après la création de cette spécialisation.

Il y a dix ans, ils étaient encore plus de 600... Et en effet, dans ses dernières déclarations, le ministère de l'Intérieur affiche sans grande ambiguïté ses intentions de supprimer les CRS de plage. **« Mais aucune déclaration officielle n'a été faite », insiste le délégué national du syndicat policier Eric Jenessens, qui veut y voir une bonne raison de ne pas lâcher la lutte, « Cette semaine, le ministre a écrit qu'aucune décision ne serait prise sans**

### Le Barcarès : horizon bouché pour les maîtres-nageurs sauveteurs CRS



**consultation des organisations représentatives. »**

Alors il jette ses dernières forces dans sa tournée des plages « résistantes », pour mobiliser les soutiens politiques.

Car aujourd'hui 62 communes seulement ont conservé cette présence policière auprès de ses baigneurs. Dans les P.-O., Le Barcarès est la dernière attachée à ses CRS.

Viscéralement même, si l'on écoute le maire. « Ici, nous passons de 5/6 000 habitants à plus de 100 000 l'été. Cette concentration de population engendre une recrudescence d'incivilités et de délinquance. Les MNS CRS ont démontré leur efficacité. J'ai aujourd'hui la plage la plus sécurisée du département. Grâce à eux, les dealers ne viennent plus ici »,

se félicite Alain Ferrand.

### 50 interpellations sur le sable cet été

Pour assurer la sécurité sur les 10 km de plage de la station, il a toujours fait appel aux MNS CRS. En plus des postes de « simple » surveillance des baigneurs, assurés par la SNSM (société nationale des sauveteurs en mer), deux postes sont confiés aux policiers. Des hommes en maillot, mais armés, qui en plus de leurs qualifications de maîtres-nageurs sauveteurs, sont habilités à assurer toutes les missions de maintien de l'ordre.

Une cinquantaine d'interpellations ont ainsi été effectuées par ces sept policiers au cours de cette saison 2018

au Barcarès. Une polyvalence unique qui, pensait le syndicat, devait les mettre à l'abri d'un projet de retrait progressif engagé depuis 2012. « Surtout après les attentats du Bataclan et de Nice », croyait le délégué SGP.

« Ils sont un gage de qualité pour nos plages, auquel les touristes sont très sensibles. Les perdre est impensable, ils sont irremplaçables ! », s'insurge le maire. L' élu balaye d'un revers de main l'argument financier.

« Affecter les CRS à nos plages ne coûte rien à l'État puisque c'est nous, les mairies, qui payons les frais », explique Alain Ferrand. Un argument financier qui, selon le sénateur Les Républicains

Jean Sol, venu apporter son soutien à la cause, « doit être discuté ».

Du temps pour négocier, c'est ce que les MNS CRS espèrent. Pour ces « passionnés » qui s'entraînent toute l'année pour garder la condition physique, la suppression des missions plages serait « un sacré coup au moral ».

Sophie Babey

